L'IDENTITÉ : MYTHES SUR LA PRÉSERVATION DE NOS VALEURS COMMUNES AINSI QUE LA PROTECTION DE LA LANGUE COMMUNE AU QUÉBEC.

EST-CE QUE LES IMMIGRANTS CONTRIBUENT AU DÉCLIN DU FRANÇAIS AU QUÉBEC ET REPRÉSENTENT UNE MENACE POUR NOS VALEURS ?

LE MYTHE DE L'INVASION

Le mythe de l'invasion migratoire peut s'exprimer ainsi : la migration internationale atteint des proportions sans précédent. Ce mythe fait appel à l'idée que les pays développés, ou du Nord, sont envahis par des « hordes » de migrants et de migrantes. Cette notion est étroitement associée à la peur d'une menace, qu'elle soit identitaire ou économique. Pourtant, les chiffres sont loin d'appuyer cette perception.

La Division de la population des Nations Unies publie régulièrement des statistiques sur les personnes recensées dans un pays autre que leur pays de naissance. La notion de migrant implique non seulement le franchissement d'une frontière internationale, mais aussi celle de l'établissement dans un autre pays. Selon les données fournies par les Nations Unies, la proportion des personnes vivant en dehors de leur lieu de naissance dépasse à peine 3 % en 2015 : c'est dire que 97 % de la population mondiale vit « chez elle ». On est donc loin d'une invasion.

Une autre facette de ce mythe veut que la migration internationale ait augmenté considérablement au cours des dernières années. Or, toujours selon les mêmes données, depuis les années 1990, la proportion des migrants (personnes nées dans un autre pays) est restée relativement stable, toujours autour de 3 %. Pour les pays développés, cette proportion est passée de 7 à 11 % entre 1990 et 2015. Il s'agit d'une augmentation relativement faible qui fait ressortir que près de 90 % des personnes recensées dans les pays développés sont des « natives ». Ce n'est pas ma définition d'une invasion.

Si l'on considère le cas de l'Europe, où foisonnent les idéologies anti-immigration véhiculées surtout, mais pas uniquement, par les partis d'extrême droite, on pourrait s'attendre à ce qu'il y ait effectivement eu migration massive. Or, on constate que depuis les années 1990, l'évolution de la proportion des « étrangers » en Europe se compare à l'ensemble des pays développés. En France, où la fausse idée de la migration massive a été au cœur des arguments politiques du Front National lors de la dernière campagne présidentielle, les chiffres indiquent que les Français de naissance étaient toujours de 90 % en 2011, une proportion restée quasiment inchangée depuis les années 1920.

C'est en Amérique du Nord que l'augmentation a été la plus élevée, passant de 10 à 15 % entre 1990 et 2015. Certes, même si 15 % (en 2015) demeurent encore une proportion relativement petite, on pourrait penser que c'est cette augmentation qui a mis l'immigration au cœur de la dernière campagne présidentielle américaine. Ce sont en fait les Mexicains qui ont surtout été pointés du doigt alors même que le solde migratoire (entrées moins sorties) entre les États-Unis et le Mexique s'est inversé au cours des dernières années : il y a actuellement plus de Mexicains qui quittent les États-Unis qu'il y en a qui y entrent.

On pourrait penser que la préoccupation des gouvernements et de l'opinion publique est plutôt centrée sur l'idée d'une invasion des migrants irréguliers. Or encore ici de nombreuses études font état que la notion d'invasion ne correspond pas à la réalité statistique. Les migrants irréguliers constituent une très faible proportion de la population malgré un discours faisant constamment référence à la nécessité de s'attaquer à cette catégorie de migrants. De plus, il faut mentionner que la vaste majorité des migrants irréguliers sont entrés dans les pays avec des statuts réguliers. Dans ce contexte, on voit mal comment on peut justifier la construction de murs, réels ou virtuels, et l'investissement de milliards de dollars dans la technologie de contrôle des frontières pour s'attaquer à un phénomène « interne » aux pays.

Enfin, concernant les réfugiés, ici aussi les chiffres portent à réfléchir. La perception généralement véhiculée est que le monde fait face à une marée montante de personnes qui fuient des pays en guerre et que la situation peut devenir potentiellement hors de contrôle. Pourtant, les chiffres montrent que les réfugiés constituent une faible proportion de la population mondiale (0,3 %) et seulement 10 % de la migration internationale. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de problème. Cela veut dire que la question des réfugiés n'est pas un problème statistique en soi, mais relève plutôt du peu de respect pour la Convention de Genève sur les réfugiés et le refus des pays d'accueillir ces populations en détresse.

Bref, il faut mettre l'idée d'invasion dans la catégorie des statistiques de la peur trop souvent instrumentalisées par certains mouvements et partis politiques.

LA DIVERSITÉ : UN FAIT ACCOMPLI MÊME SANS IMMIGRATION

La diversité est maintenant une réalité incontestable et ne peut aller qu'en augmentant **même si on arrêtait aujourd'hui toute immigration**. Le Québec est d'ores et déjà une société résolument pluraliste.

L'an dernier (2017), Statistique Canada a publié des projections de la population selon divers indicateurs de diversité de 2011 à 2036. Pour les besoins de la présente discussion, nous allons examiner le scénario « zéro immigration », c'est-à-dire qu'entre 2011 et 2036 le Canada et le Québec n'accepteraient aucun immigrant. Déjà, on peut dire qu'un tel scénario n'est pas réaliste dans la mesure où, d'une part, il est entré plusieurs milliers d'immigrants depuis 2011 et, d'autre part, il est évident que les niveaux d'immigration demeureront encore élevés pour quelques années encore.

Néanmoins, que serait-il arrivé si on avait bloqué toute immigration depuis 2011 ? Évidemment, avec un tel scénario, le pourcentage de la population immigrante diminuerait, mais très faiblement, passant de 13 % en 2011 à 12 % en 2036 pour l'ensemble du Québec. Pour le Montréal métropolitain, on passerait de 23 à 20 %. Par contre, tous les autres indicateurs de diversité continueraient à augmenter. Par exemple, si l'on combine le pourcentage d'immigrants et la 2e génération, on passe de 22 à 24 % pour le Québec et de 38 à 41 % pour le Montréal métropolitain. Il en va de même pour la part des minorités visibles dans la population du Québec (de 11 à 16 %) et du grand Montréal (de 20 à 27 %). Enfin, l'évolution de la diversité religieuse va dans le même sens, même si l'augmentation des groupes non chrétiens est faible : de 6 à 7 % entre 2011 et 2036 pour le Québec et de 11 à 12 % pour le Montréal métropolitain.

La diversification de la population du Québec n'est pas un phénomène récent, elle est en marche depuis les années 1980. Néanmoins, ce qui importe aujourd'hui, c'est de constater que la diversité fait d'ores et déjà partie intégrante de la société et qu'elle est là pour durer.

Diminuer l'immigration, voire même l'arrêter, ne changerait rien au fait que le Québec n'est plus ce qu'il était, c.-à-d. homogène, et il n'est plus possible de revenir en arrière. Toutes les discussions actuelles sur les niveaux d'immigration occultent le fait que c'est maintenant qu'il faut se préoccuper de l'intégration.

MISE À JOUR : On a beaucoup parlé durant la campagne électorale sur la nécessité de recruter des immigrants francophones. Et la CAQ et le PQ veulent augmenter considérablement la part des francophones dans l'immigration au Québec. On peut se demander d'où viendraient ces immigrants avec un tel scénario. Selon les projections réalisées par Richard Marcoux et

Laurent Richard de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF, 2017), le bassin le plus important de francophones se trouvera en Afrique, surtout en Afrique de l'Ouest et Centrale. Ce scénario participerait encore plus à la diversification de la population du Québec. Les projections ne visent pas à faire peur, mais à prendre acte et préparer l'avenir avec des programmes d'intégration qui tiennent compte de la diversité actuelle et à venir.

(Sur les projections de Marcoux et Richard, voir : https://www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/rapport_cic_1_tendances_demographiques.

LE TEST DES VALEURS QUÉBÉCOISES : QUELLES VALEURS ?

La campagne électorale a fait largement écho aux valeurs québécoises que devraient respecter les immigrants. Outre que les débats donnent l'impression que les immigrants déjà admis ne respecteraient pas ces valeurs, ils laissent également entendre que ceux-ci ne seraient pas assujettis à ces valeurs.

Or, personne ne mentionne le fait que depuis mars 2015, les immigrants doivent signer une déclaration sur les valeurs communes de la société québécoise. Quelles sont ces valeurs communes ?

- Le Québec est une société libre et démocratique.
- Les pouvoirs politiques et religieux au Québec sont séparés.
- Le Québec est une société pluraliste.
- La société québécoise est basée sur la primauté du droit.
- Les femmes et les hommes ont les mêmes droits.
- L'exercice des droits et libertés de la personne doit se faire dans le respect de ceux d'autrui et du bien-être général.
- La société québécoise est aussi régie par la Charte de la langue française qui fait du français la langue officielle du Québec. En conséquence, le français est la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires.

Déclaration :

> « Comprenant la portée et la signification de ce qui précède et acceptant de respecter les valeurs communes de la société québécoise, je déclare vouloir vivre au Québec dans le cadre et le respect de ses valeurs communes et vouloir apprendre le français, si je ne le parle pas déjà. »

Qui dit mieux ? Les valeurs communes mentionnées dans la déclaration constituent un ensemble qui fait largement consensus. Peut-on aller au-delà de cette déclaration ? Peut-être, s'il existait au Québec d'autres valeurs qui rallieraient tout le monde. NON, si nous sommes en présence d'une pluralité de valeurs.

Jusqu'à présent, lorsqu'il a été question de valeurs québécoises, personne à ma connaissance n'a réussi à en établir une liste qui fasse consensus au-delà de ce qui est présenté plus haut. Même la notion « culture majoritaire », au cœur de la notion d'interculturalisme, demeure vague. J'ai soulevé cette question dans mon compte-rendu du livre de Gérard Bouchard (L'interculturalisme, Boréal, 2012) : « La première question que suscite l'interculturalisme tel que proposé par Gérard Bouchard concerne la définition des cultures majoritaire, minoritaire et commune. S'agissant de cette dernière, on ne sait pas très bien de quoi il s'agit outre qu'elle doit s'exprimer en français. Pour le reste, la notion reste floue et difficilement identifiable. Gérard Bouchard le reconnaît d'ailleurs lorsqu'il affirme (p. 70) que les contenus de la culture commune « se prêtent mal à une définition précise de l'ordre de l'inventaire, hormis ceux qui sont inscrits dans les lois et dans la charte » (voir Cahiers québécois de démographie, 2013).

Pourquoi autant de difficultés à définir d'autres valeurs communes ? Parce que la diversité en termes de valeurs ne s'explique pas uniquement par l'appartenance ethnoculturelle, mais aussi par la classe sociale, la profession, le genre ou l'habitat (rural urbain). Le clivage le plus important pourrait bien être de nature intergénérationnelle. Chaque génération façonne sa mémoire à partir de ses expériences historiques propres.

Évidemment, signer une déclaration ne garantit pas le respect éventuel des valeurs fondamentales incluses dans la déclaration. Le non-respect de ces valeurs demeure inadmissible pour tout le monde, y compris pour les non-immigrants.

LE MYTHE DU DÉCLIN DU FRANÇAIS OU DU BON USAGE DES INDICATEURS LINGUISTIQUES

Les propos du journaliste Michel C. Auger sur **le mythe du déclin du français** au Québec a reçu un important écho dans les médias, y compris une présence remarquée à l'émission de Radio-Canada « *Tout le monde en parle* ». Michel C. Auger utilise plusieurs chiffres pour justifier son argument, en particulier le chiffre de 94,5 % de personnes qui connaissent suffisamment le français pour soutenir une conversation. Même si cet indicateur peut être critiqué pour son caractère subjectif, d'autres indicateurs plus fiables lui donnent raison.

Depuis plusieurs années, j'argumente que le débat linguistique doit être basé sur des indicateurs appropriés. Quels sont-ils ? Pour évaluer l'état du français au Québec, il existe plusieurs indicateurs et en soi aucun n'est supérieur à un autre. Tout dépend des objectifs poursuivis.

Si l'on veut mesurer l'assimilation, la langue parlée à la maison combinée à la langue maternelle permet de voir dans quelle mesure il y a eu transfert linguistique vers le français. Ainsi, les personnes de langue maternelle autre que le français et qui parlent le français à la maison ont fait un transfert vers le français. Ces deux indicateurs donnent une idée du degré de l'assimilation vers le français. Ce genre d'approche a été très utilisé dans le passé pour étudier l'assimilation des Canadiens français hors Québec ou pour mesurer le poids des Canadiens français du Québec dans l'ensemble du Canada. La langue maternelle est étroitement associée à l'origine nationale et permet de suivre l'évolution des groupes ethniques.

Aussi intéressantes soient-elles, ces catégories linguistiques ne sont pas appropriées pour mesurer l'état du français au Québec en fonction de la politique linguistique du Québec. Cette politique, établie par la loi 101 et la politique d'immigration et d'intégration, poursuit deux objectifs de base : développer un modèle d'intégration pluraliste (non-assimilationnisme) et faire du français la langue publique commune. (D'une certaine façon, en matière d'intervention linguistique, le choix ne peut se limiter qu'à la sphère publique, car le gouvernement ne peut pas légiférer pour changer la langue maternelle ni forcer les personnes à parler le français à la maison.)

Ce sont donc des indicateurs linguistiques dans la sphère publique qu'il nous faut. En 1997, le Conseil supérieur de *la langue française* a proposé un nouvel indicateur de langue publique basé sur une série de questions sur l'utilisation du français dans la sphère publique. À cette époque, c'est l'indicateur qui donnait le plus haut pourcentage de francophones au Québec (87 %).

Malgré le nouveau besoin d'indicateurs linguistiques en lien avec les objectifs politiques des années 1990, l'Office québécois de la langue française, l'institution responsable de faire le suivi du français au Québec, n'a pas poursuivi sa recommandation de 1997 sur la nécessité de produire des indicateurs de langue publique. Ce n'est que très récemment, soit en 2016, que l'Office a produit une série d'indicateurs sur l'utilisation du français au travail et à l'école.

Ces indicateurs montrent que plus de 80 % des personnes utilisent le français au travail. En ce qui concerne le monde scolaire, le français est utilisé à 90 % (niveaux prématernelle, primaire et secondaire) : une augmentation importante depuis 1971 alors que le français n'était utilisé qu'à 64 %.

On est loin du déclin de langue française au Québec.

MISE À JOUR: Voir Victor Piché (2011), « Catégories ethniques et linguistiques au Québec : quand compter est une question de survie », *Cahiers québécois de démographie*, 40 (1) : 139-154.

ÉCHEC DE LA FRANCISATION OU ÉCHEC DES PROGRAMMES DE FRANCISATION ?

On a beaucoup parlé « langue » ces jours-ci. Dans les médias, « on a parlé d'échec de la francisation » suite au rapport de la vérificatrice générale du Québec et du « recul du français au travail » révélé par les dernières données de Statistique Canada. Ces titres sont tendancieux. Ils peuvent même dans certains cas provoquer des dérives identitaires comme celle proposant de réduire l'immigration et de miser sur la hausse de la natalité pour préserver l'identité québécoise (voir les propos de François Legault tels que rapportés dans Le Devoir du 25 novembre 2017).

Deux publications ont particulièrement retenu l'attention des médias. Le premier document est celui de la vérificatrice générale sur la francisation des immigrants. Deux constats méritent d'être retenus : d'une part, seulement le tiers des immigrants qui ne connaissant pas le français à l'arrivée ont suivi des cours de français et, d'autre part, la vaste majorité de ceux qui ont suivi les cours n'ont pas atteint le seuil d'autonomie langagière. Peut-on pour autant parler d'échec de la francisation des immigrants au Québec ? Ne faudrait-il pas plutôt parler d'échec des programmes de francisation ?

Le rapport de la vérificatrice générale nous fournit d'autres indications qui permettent de relativiser et de nuancer l'ampleur de la situation. Par exemple, le suivi d'une cohorte (les immigrants arrivés au Québec en 2013) est très instructif en ce qu'il permet de cibler les personnes éligibles pour les cours de francisation. Des 51 976 immigrants de cette cohorte, il faut retrancher les moins de 16 ans (11 030 personnes) qui ne sont pas visés par les cours et ceux qui connaissent déjà le français (25 991). Il reste donc 14 955 personnes éligibles, ce qui représente 29 % de l'ensemble de la cohorte. On constate donc que plus de 70 % des immigrants ne sont pas visés par ce constat d'échec des programmes.

Par ailleurs, la francisation va bien au-delà de la performance des programmes. Elle se situe dans le cadre plus global de la politique de francisation québécoise. Cette politique est consignée dans l'« Énoncé de politique d'immigration et d'intégration » adoptée en 1990. L'objectif de la politique est de promouvoir le français comme langue commune de la vie publique. Si l'on veut faire le suivi de cette politique, il faut avoir recours à des indicateurs de la langue publique commune et non comme on le fait trop souvent à la langue maternelle ou la langue parlée à la maison.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer les dernières données fournies par Statistique Canada sur la langue de travail. On a surtout retenu de cette publication le fait que le français au travail a subi un recul de 2,7 points en dix ans. Cette diminution est due à l'augmentation de l'utilisation du français et de l'anglais au travail (bilinguisme). On peut faire l'hypothèse que cette évolution n'est pas reliée à l'immigration, mais plutôt aux transformations importantes du marché de travail liées à la mondialisation et son effet sur l'utilisation de l'anglais comme langue des échanges économiques.

Petite parenthèse : sans entrer dans le détail, l'idée de recul est basée sur un très petit chiffre. On parle de 2,7 points en 10 ans. Or, d'un recensement à l'autre, il se peut qu'une même personne évalue différemment le temps de travail passé en français ou en anglais. La question suggère quatre réponses possibles :

- occasionnellement (moins de 50 %) ;
- régulièrement (50-89 %) ;
- généralement (90-99 %) ; et
- exclusivement (100 %).

Les réponses à ce genre de questions (p. ex. estimation du temps) revêtent un caractère subjectif et sont très fluides dans le temps. Il faut donc être très prudent dans l'interprétation des différences sur 10 ans.

Outre la langue de travail, une autre dimension importante de la langue publique concerne l'éducation. Deux rapports récents de l'OQLF (2017) ont révélé que l'utilisation du français à l'école a atteint 90 % en 2015 (niveaux prématernel, primaire et secondaire combinés). L'évolution a été particulièrement frappante sur l'Île de Montréal où l'utilisation du français dans les écoles a augmenté de 64 % en 1971 à 80 % en 2015.

Bref, on ne peut pas parler de l'échec de la francisation au Québec. Par contre, le constat d'échec des programmes de francisation demeure inquiétant et appelle une révision radicale de l'approche actuelle. Selon le rapport de la vérificatrice générale, cet échec des programmes est dû entre autres à l'insuffisance de l'offre de cours, la complexité du mode d'inscription et le calendrier pas toujours adapté. Il y a là des pistes d'action qui méritent une attention immédiate.

IMMIGRATION, LANGUE ET RÉTENTION : LES FAITS

Selon Monsieur Legault, le fait que le Québec ait perdu 13 000 immigrants l'année dernière démontrerait l'échec de la politique d'immigration du Québec. Ce n'est pas ce qu'indiquent les statistiques. Une étude du Ministère de l'Immigration [voir « Présence en 2016 des immigrants admis entre 2005-2014 »] montre que la proportion des immigrants arrivés entre 2005 et 2014 et toujours présents en 2016 (ce que l'on appelle le taux de rétention) est passée de 67 % en 2005 à 75 % en 2014. Pour le Montréal métropolitain, le taux de rétention est présentement de 80,5 %. Donc, les chiffres récents montrent plutôt une amélioration significative.

Cette amélioration est due principalement au changement dans la composition « linguistique » de l'immigration depuis les années 2000. Selon la même étude, entre les deux périodes 1991-95 et 2011-2015, le pourcentage des personnes immigrantes qui connaissent le français est passé de 35 à 60.

Ce qui importe ici, du point de vue de la rétention, c'est de souligner que les taux de rétention varient selon la connaissance du français : plus on connaît le français, moins on quitte le Québec. Il est difficile avec ces statistiques de parler d'échec de la politique d'immigration du Québec.

Selon les chiffres récents, largement diffusés dans les médias, la proportion des immigrants connaissant le français à leur arrivée serait maintenant de l'ordre de 47 % pour 2016 et de 42 % pour 2017. Cette diminution dans la connaissance du français à l'arrivée s'explique principalement par l'augmentation importante de réfugiés au cours de ces deux années (9 % en 2010 versus 17 % en 2015).

L'origine des travailleurs qualifiés a également changé depuis quelques années et pourrait constituer un autre facteur explicatif. Ceux-ci sont plus nombreux en provenance des pays d'Asie (et donc moins francophones). Le dernier bulletin statistique du ministère mentionne que des modifications ont été apportées en mars 2017 à la grille de sélection visant à donner plus de points à la connaissance du français. Il est encore trop tôt pour en mesurer les effets.

En bref, on doit conclure que les deux dernières années ne sont pas représentatives ; ce serait une erreur de tirer des conclusions politiques sur celles-ci.

Les chiffres présentés ici ne permettent pas de conclure à l'échec de la politique d'immigration québécoise. Si l'on veut parler d'échec, c'est vers la politique d'intégration, tant linguistique qu'économique, que l'on doit se tourner.